

Compte-rendu réunion du 22 février 2024

Le bureau de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers 'Les Pertuis' s'est réuni le jeudi 22 février 2024 à 19h au CS de Chaillé-les-Marais.

Présents : Alexandre MICHAUD, Clément DAVISSEAU, Fanny CHARLE, Marinette CAILLE, Alexy DUMOULIN, Thibault LEPRINCE, Jeanne MILLUY, Axel LEDANNOIS, Aurélie DAVID.

Excusés : Valentin LIOT, Ludivine GUERIN.

Absents : Samuel NORIGEON, Christopher ARDOUIN.

Début de la séance : 19h.

Le président de l'association, le caporal Thibault LEPRINCE, a ouvert la séance en présentant l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 18 janvier 2024
- Statuts de l'association à jour
- Retour sur l'élection des délégués (parents et JSP)
- Retour sur la commission voyage
- Sondage pour la journée du 11 mai 2024
- Règlement intérieur/Rentrée JSP
- Remise officielle des tenues
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du 18 janvier 2024

Le compte-rendu a été validé à l'unanimité.

Statuts de l'association à jour

Les statuts de l'association sont bien à jour à la préfecture.

Retour sur l'élection des délégués (parents et JSP)

Les résultats de ces élections sont les suivants :

Le parent délégué est Fanny CHARLE.

Les JSP délégués sont :

pour les JSP 1&2 → Axel MORIN et son suppléant Théo DAVISSEAU

pour les JSP 3&4 → Lola CHARLE et sa suppléante Jade BENJAMIN

Fanny CHARLE a envoyé un questionnaire aux parents des JSP afin de connaître leur ressenti et celui de leurs enfants concernant la section des JSP 'Les Pertuis'.

Les résultats du questionnaire sont les suivants :

1- Comment évaluez-vous la communication entre les formateurs, les responsables de la section et les parents ? (échelle entre 0 et 10)

Réponse moyenne : 7,4/10

2- Quelle(s) proposition(s) souhaitez-vous faire pour l'améliorer ?

Réponses : Avoir les messages plus tôt sur WhatsApp (si possible) et avoir plus de temps de rencontre

3- Comment évaluez-vous la communication entre les parents ?

Réponse moyenne : 6,9/10

4- Quelle(s) proposition(s) souhaitez-vous faire pour l'améliorer ?

Réponse : Un groupe avec les parents.

5- Souhaitez-vous qu'un groupe avec uniquement les parents soit créé sur WhatsApp ? (Notamment pour permettre d'organiser des covoiturages, de poser des questions,...).

Réponses : 7 sur 10 sont favorables.

6- Pensez-vous que votre enfant est bien intégré au sein des JSP ? Si non, pourquoi ?

Réponses : « Oui » à 100%.

7- Votre enfant se sent-il à l'aise au sein de la section ? Si non, pourquoi ?

Réponses : 8 réponses sur 11 sont positives. 3 réponses sont mitigées par rapport à certains centres de formation.*

8- Avez-vous des remarques ou des questions à poser aux responsables/formateurs ?

Réponse : Pas de questions particulières.

Une réunion aura lieu le 7 mars prochain avec les référents formateurs (l'adjudant-chef Chrisptouer ARDOUIN, le caporal Thibault LEPRINCE et le caporal-chef Clément DAVISSEAU) ainsi que le Président (le caporal Thibault LEPRINCE) et le Vice-Président (le sergent Alexandre MICHAUD) de l'association afin de discuter de certains soucis rencontrés.

Retour sur la commission voyage

Pour le week-end cohésion des jeunes à l'Aiguillon-la-Presqu'île, les dates choisies sont le 29 et 30 juin.

En ce qui concerne :

- Le logement : Le centre de vacances Vendéole a fait un retour négatif car une réservation par un autre groupe est déjà faite sur ce week-end. La commission s'est alors rabattue sur les campings de la commune. Les devis ont été faits pour 3 emplacements. Le Cap'fun Bel Air nous proposait des emplacements avec mobil-home mais nous avons répondu négativement car nous souhaitions des emplacements nus. Le pré des sables propose un tarif de 164,64€ pour 13 enfants et 4 accompagnants. Le Camping Village de la Baie n'a toujours pas donné sa réponse car il n'ouvre qu'en avril.
- Le transport : La commission a loué deux minibus de 9 places à l'agence de location de Leclerc Luçon pour un coût total de 114€ (soit 57€ par véhicule).
- Activités : Les activités choisies sont les suivantes : 1h de téléski nautique et une activité paddle/big sub à Atlantic WakePark. La commission est dans l'attente d'un devis.
- Nourriture : Pour le samedi midi, les parents présents dans le bureau proposent que les parents préparent un sandwich pour leur enfant. Pour le samedi soir et le dimanche midi, le magasin Super U se trouvant non loin des campings, le groupe pourra faire des courses afin d'organiser les deux repas.

Sondage pour la journée du 11 mai 2024

6 réponses sur 13 JSP ont été reçues.

Les résultats : 5 JSP ont répondu qu'ils ne seront pas présents ce jour-là.

Ce cours qui était censé se dérouler au CS de Champagné-les-Marais se fera le 18 mai au CS de Champagné-les-Marais et non à celui de Chaillé-les-Marais comme c'était prévu initialement.

Règlement intérieur/Rentrée JSP

Le règlement intérieur est en cours de rédaction et sera validé par la suite.

Pour la prochaine rentrée JSP en septembre 2024, le bureau va réfléchir à faire un pot de rencontre entre les parents, les JSP et les formateurs lors d'une matinée. Nous profiterons de ce temps pour remettre à chacun un livret contenant toutes les informations nécessaires aux JSP (le règlement intérieur, les explications des déroulements des marchés, des cérémonies et l'organigramme de la section). Cette matinée sera également utile afin de présenter les formateurs, les JSP 2, 3 et 4, le site des JSP,...

Remise officielle des tenues

Les nouvelles tenues des jeunes leur seront offertes officiellement par le Crédit Agricole le 26 avril 2024 à partir de 19h. Plus d'informations seront données prochainement.

Questions diverses

Un organigramme de la section a été réalisé et proposé par le sergent Alexandre MICHAUD. Cet organigramme a été validé par le bureau, il sera donc intégré au livret de rentrée des JSP en septembre.

Fin de la séance : 21h.

Cap Leprince Thibault, président de la section jsp les pertuis

Association Jeunes Sapeurs Pompiers
"LES PERTUIS"
Centre de Secours
Rue des Venelles
85450 CHAILLE LES MARAIS

Compte-rendu Réunion du bureau des JSP

Le bureau s'est réuni le jeudi 18 janvier 2024 au Centre de Secours de Chaillé-les-Marais sous la présidence du Caporal LEPRINCE Thibault.

Membres présents : Thibault LEPRINCE, Alexandre MICHAUD, Axel LE DANNOIS, Jeanne MILLUY, Ludivine GUERIN, Clément DAVISSEAU, Marinette CAILLE, Fanny CHARLE

Membres excusés : Valentin LIOT, Chirstopher ARDOUIN, Alexy DUMOULIN, Samuel NORIGEON, Aurélie DAVID

Ordre du jour :

- Retour sur le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2023
- Missions d'un parent délégué ainsi que d'un JSP délégué
- Soumission des cours restants de l'année 2023-2024
- Discussion sur une journée cohésion
- Prise de décision pour les marchés d'été de Vouillé-les-Marais
- Questions diverses

Début de la réunion : 19h00.

Le président Thibault LEPRINCE commence la réunion avec le premier point à l'ordre du jour.

Retour sur le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2023

Retour sur l'application *JSP Academy*. Les documents administratifs (comptes-rendus de réunions et des assemblées générales, certificats médicaux, la convention piscine...etc.) sont désormais disponibles dans la rubrique « Règlement intérieur » depuis l'accueil de l'application.

L'ensemble des présents est d'accord avec le compte-rendu.

Missions d'un JSP délégué ainsi que d'un parent délégué

- JSP délégué : Il y aura un JSP délégué pour les JSP 1 & 2 et un JSP délégué pour les JSP 3 & 4.

Ces deux jeunes auront pour missions d'être porte-parole de leurs camarades, d'effectuer les remontées d'informations et d'améliorer la communication entre eux et les formateurs.

Les élections de ces JSP se feront le 10 février au Centre de Secours de Chaillé-les-Marais.

- Parent délégué : Il y aura également un délégué du côté des parents des JSP.

Ce parent se verra remettre les missions suivantes : être le porte-parole des parents, d'exprimer leurs requêtes et de remonter les informations lors des réunions. Cependant, le groupe *WhatsApp* ne sera pas supprimé car il reste très utile pour relayer certaines informations.

L'élection du parent délégué se fera le 10 février.

Soumission des cours restants de l'année 2023-2024

Proposition de supprimer un samedi de cours (11 mai) qui tombe en plein milieu d'un long week-end pour le reporter à un autre samedi (si les JSP et les parents sont d'accord). Pour cela, un sondage sera effectué auprès de ces derniers afin de connaître l'organisation future.

Le président annonce que les jeunes pourront effectuer une manœuvre avec les lots de sauvetage et de protection contre les chutes (LSPCC) au silo de Chaillé-les-Marais (un site inédit pour les jeunes) le 10 février prochain.

Le projet d'une matinée au Centre de Secours de Luçon le 1^{er} juin afin de découvrir le lot animalier est en cours d'élaboration. Le président attend une réponse du Caporal Frédéric HERBERT. Cette matinée sera également l'occasion pour les jeunes d'appréhender l'EPA (Echelle Pivotante Automatique), avec une découverte des possibilités d'actions que ce véhicule propose et suivant les conditions météorologiques, effectuer une ascension de l'échelle.

Le 15 juin, les jeunes passeront deux heures à l'EHPAD de Chaillé-les-Marais pour découvrir un ERP (Etablissement Recevant du Public) et sa sécurité incendie avec le SSI (Système de Sécurité Incendie), les commandes de désenfumage, les ascenseurs,...etc.

Discussion sur une journée cohésion

Une proposition d'un week-end à Longeville-sur-mer a été évoquée. Les dates pensées sont du 29 au 30 juin 2024. Pour ce week-end, 4 pompiers seraient utiles pour encadrer les jeunes sur ces deux jours. Pour le trajet, un (ou deux suivant le nombre de jeunes présents) seront loués à Super U Marans. Un devis devra être effectué avec un camping ou un centre de vacances de la ville. Pour organiser cette journée, une commission de 5 personnes (3 pompiers, 1 trésorier ou vice-trésorier et 1 parent) sera créée le dimanche 21 janvier 2024.

Prise décision pour les marchés d'été de Vouillé-les-Marais

Suite aux réponses des JSP à la question envoyée par Thibault LEPRINCE sur l'application *JSP Academy*, les dates retenues sont le 26 juillet et le 9 août 2024.

Questions diverses

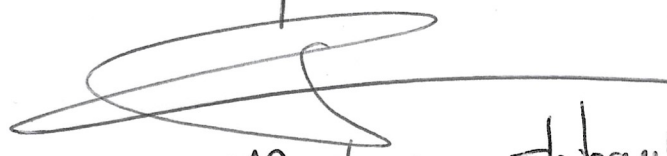
Le cross départemental se déroulera le 12 octobre 2024 à Mouchamps et est obligatoire pour tous les JSP.

Le 6 décembre 2024, aura lieu la Sainte Barbe départementale à La Roche sur Yon. Le 14 décembre sera celle du Centre de Secours de Chaillé-les-Marais.

Le 8 juin 2024 il y aura la journée départementale de l'UDSP et l'UDJSP qui sera également obligatoire pour l'ensemble des jeunes.

Fin de la séance : 20h42.

Le président de l'assoc SSP les Patris.


CAP Leprince Thibault

Assemblée Générale JSP 'Les Pertuis'

27/11/2023

Voici le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers 'Les Pertuis' qui s'est tenue au *CS de Chaillé-les-Marais* le *lundi 27 novembre 2023* à *18h00*.

PRÉSENTS (18) : LIGER Matthieu (Père d'Ilan), GAUCHE Floriane (Mère de Léane), DAVID Aurélie-Marie (Mère de Chloé), GUERIN Ludivine (Mère de Théo), CAILLE Marinette (Mère de Jade), CHARLE Fanny (Mère de Lola), FONTENEAU Sandrine (Mère d'Athénaïs), MICHAUD Alexandre, DUMOULIN Alexy, NORIGEON Samuel, DAVISSEAU Clément, LEPRINCE Thibault, BOUTY Lionel, GAUCHE Léane, BENJAMIN Jade, LIOT Valentin, LE DANNONIS Axel et MILLUY Jeanne.

EXCUSÉS (2) : ROGER Jean-Noël et PARPETTE Valentin.

La séance est ouverte sous la présidence de LEPRINCE Thibault qui annonce l'ordre du jour.

À l'ordre du jour :

1. Rapport Moral
2. Rapport Financier
3. Élection du nouveau bureau
4. Questions diverses

1 – Rapport Moral

Le rapport moral de l'année 2022-2023 commence avec un retour sur le BNJSP qui s'est déroulé en mai 2022 avec 4 candidats (Flavie, Elouann, Titouan et Clara) 3 ont été reçus, 1 a été recalé à l'épreuve du Cooper. Il a été proposé au candidat de repasser cette épreuve mais ce dernier a refusé pour des raisons personnelles. Une convention a été signée avec le Crédit Agricole pour 5 ans (50 000 euros ont été donnés pour obtenir des tenues TSI pour les jeunes des 4 cycles). Cependant, il y a eu un problème de commande car il manque les tenues tailles « S ». Le président s'occupe de régler le problème. Les tenues seront données aux jeunes par le directeur du Crédit Agricole de Chaillé-les-Marais (Mr Chevallier). Pour les JSP4, une tenue de SP leur sera délivrée afin de faciliter l'intégration dans les CS de référence, de participer aux manœuvres mensuelles avec les SP et pour que ça soit un gain de temps lors de la transition JSP → SP. Pendant l'année 2022, les jeunes ont participé à deux marchés d'été sur la commune de Vouillé-les-Marais durant deux vendredis soirs (fin juillet et début août). Ils ont réussi à récolter 353 euros. En 2023, (deux vendredis en juillet), les JSP ont récolté 303 euros lors de ces marchés. Ils ont également participé avec les SP de Chaillé-les-Marais, au marché d'été de cette commune, un mardi soir. Ils y ont récolté 600 euros. *Une réflexion fut faite de la part d'un parent de JSP qui demandait que les parents soient également sur les marchés d'été de Vouillé-les-Marais pour aider les jeunes et ainsi faire connaissance avec les autres parents et les pompiers présents sur les marchés.* Les JSP se sont également vu participer au ChaPuyMoRad (été 2021 et 2022) en

partenariat avec la mairie de Sainte-Radégonde-des-Noyers, ce qui a permis de faciliter le recrutement en faisant des manœuvres INC et SAP devant plusieurs jeunes et leurs parents.

Retour sur la rentrée JSP en septembre 2022 avec 7 nouvelles recrues dont, à ce jour, 4 actifs, 1 abandon et 2 mutations pour des raisons personnelles et professionnelles. Le 1^{er} octobre 2022 a eu lieu le cross départemental aux Landes Genusson où Auristelle a fini 3^{ème} de sa catégorie (félicitations à elle). En octobre/novembre 2022 il y a également eu la confection des polos avec écusson et le logo départemental qui ont été remis lors de la Sainte Barbe le 26 novembre 2022. La présence des JSP sur les cérémonies telles que le 11 novembre, le 8 mai et les Sainte Barbe est très importante.

Une convention piscine a été signée pour 1 an et sera renouvelée pour cette année encore.

Retour sur le problème rencontré au sein de la section (de janvier à mars 2023). Le CS de Chaillé-les-Marais fut contraint d'arrêter les cours à la suite de plaintes de JSP sur la négligence verbale des formateurs. Une enquête interne a été réalisée par le SDIS auprès des jeunes. Aucune constatation n'a été avérée. Il y a donc eu une reprise des cours (après plus de deux mois d'arrêt) un bilan avec les JSP et les parents présents a été effectué. En début d'année 2023, il y a eu 2 abandons pour raisons personnelles. Il y a également eu, au cours de l'année, la création de cours de sport à Chaillé-les-Marais (avec Alexandre Michaud) et à Champagné-les-Marais (avec Clément Davisseau) qui ont pour but de faciliter la réussite du brevet et d'améliorer la cohésion entre JSP et SP.

En septembre, un nouveau logiciel est apparu : « JSP Academy ». Ce dernier facilite la traçabilité des cours, et les plannings sont mis en ligne ainsi que les notes, les appréciations, etc.

Lors du bilan de fin d'année réalisé avec les JSP et les parents, ces derniers ont demandé plus de sport et plus de cohésion avec les SP et les JSP ce à quoi ils ont proposé d'organiser une autre journée cohésion et de participer aux manœuvres mensuelles. Cette demande a été refusée, c'est uniquement les JSP4 qui participeront aux manœuvres mensuelles avec les SP dans leur centre de référence. En ce qui concerne la journée cohésion, le bureau se réunira afin d'en discuter. Pour la réglementation, les certificats médicaux doivent être à jour (soit ils sont remplis par un médecin du SDIS, soit par le médecin traitant pour les JSP2/3/4), une assurance est obligatoire sur FNSPF et désormais il y aura un contrôle de conformité de tous les casques.

À la rentrée 2023, 4 nouvelles recrues sont arrivées dans la section. À ce jour, il y a 3 actifs et 1 abandon. Lors du cross départemental 2023 qui s'est déroulé à la Rabatelière, Auristelle a fini 2^{ème} de sa catégorie (encore une fois, félicitations à elle). Un évènement « Caisses à savon » est proposé aux JSP pour le 22 juin 2024 à Chaillé-les-Marais. Le bureau se rassemblera pour en discuter.

Des problèmes d'incorporation sur les CS d'affectation ont été détectés. En effet, certains jeunes demandent à intégrer des centres de secours qui ne sont pas sur leur secteur défini par le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) établi par la Direction Départementale du Service d'Incendie et de Secours (DDSiS) ainsi que les élus. Une discussion sur ce sujet a été faite, une décision sera prise ultérieurement.

Une proposition a été faite lors de cette assemblée : élire un délégué parmi les JSP et, pourquoi pas, parmi les parents de JSP également.

Le rapport moral est validé à l'unanimité.

2 – Rapport Financier

(Tableau du rapport financier à la page suivante).

Année 2022			Année 2023		
Intitulé	Dépense	Recette	Intitulé	Dépense	Recette
<i>Subvention moreilles</i>		150	<i>Subvention moreilles</i>		150
<i>Subvention champagné</i>		Déjà versée	<i>Subvention champagné</i>		110
<i>Subvention Nalliers</i>		Déjà versée	<i>Subvention Nalliers</i>		100
<i>Subvention Puyravault</i>		Déjà versée	<i>Subvention Puyravault</i>		En attente
<i>Subvention Vouillé</i>		Déjà versée	<i>Subvention Vouillé</i>		En attente
<i>Subvention langon</i>		100	<i>Subvention langon</i>		En attente
<i>Subvention SRDN</i>		100	<i>Subvention SRDN</i>		100
<i>Subvention mouzeuil</i>		100	<i>Subvention mouzeuil</i>		En attente
<i>Subvention chaillé</i>		100	<i>Subvention chaillé</i>		En attente
<i>Marché de Vouillé 2022</i>	FC 200	552,90	<i>Marché de Vouillé 2023</i>	FC 200	503
<i>Fourniture boisson, etc</i>	64,16		<i>Fourniture boisson, etc</i>	90,23	
<i>Marché</i>			<i>Marché</i>		
<i>Achat de polo</i>	480		<i>Achat de polo</i>	Néant	
<i>Ecusson</i>	257,80		<i>ecusson</i>	Néant	
<i>Bettina flocage</i>	120		<i>Bettina flocage</i>	Néant	
<i>Habillement</i>	266,70		<i>Habillement</i>	319,70	251
<i>Brioche Boisson Proxi</i>	46,40		<i>Brioche Boisson Proxi</i>	86,47	

<i>Madeleines Bijoux</i>			<i>Madeleines Bijoux</i>		
<i>Adhésion JSP 2022-2023</i>	Déjà versée		<i>Adhésion JSP 2022-2023</i>		420
<i>Adhésion JSP 2022-2023</i>		770	<i>Adhésion JSP 2023-2024</i>		1190
			<i>Repas 10 juin JDJSP</i>	77	58,90
			<i>Repas Cross 14 Octobre</i>	140	60 (65)
			<i>Indian Forest</i>	375	
			<i>Boisson casier etc</i>	68,50	
<i>Achat divers</i>			<i>Achat divers</i>	Malle 54,99	
<i>Prélèvement CB</i>	24,75		<i>Prélèvement CB</i>	51	
<i>Préstation CB</i>	Néant		<i>Préstation CB</i>	10,20	
<i>Intérêt 2022</i>		Déjà versée	<i>Intérêt 2023</i>		4,11
			<i>Assurance</i>	111	
			<i>Madeleines JSP</i>	264,60	
			<i>Formateur</i>		
			<i>minibus</i>	72	
			<i>Avance madelaine SP</i>	458,90	
<i>TOTAL</i>	1459,81	1872,90	<i>TOTAL</i>	2379,59	2947,01

Nous pouvons voir qu'il y a une hausse des bénéfices entre l'année 2022 (avec 413,09 euros) et l'année 2023 (avec 567,42 euros). Ces bénéfices vont permettre aux jeunes de pouvoir obtenir plus d'avantages et de confort en 2024 lors des cours mais également des journées de cohésion dont le bureau doit encore discuter.

3 – Election du nouveau bureau

La réunion a continué avec l'élection du nouveau bureau. Les membres restant dans ce dernier sont : Thibault LEPRINCE, Clément DAVISSEAU et Jeanne MILLUY. Les personnes souhaitant intégrer ce bureau sont : Alexandre MICHAUD, Samuel NORIGEON, Axel LE DANNOIS, Christopher ARDOUIN, Aurélie-Marie DAVID, Valentin LIOT, Alexy DUMOULIN, Fanny CHARLE, Marinette CAILLE et Ludivine GUERIN.

Pour donner suite aux votes, le bureau se compose de :

Président : Thibault LEPRINCE (à l'unanimité)
Vice Président : Alexandre MICHAUD (à l'unanimité)

Trésorier : Axel LE DANNOIS (à l'unanimité)
Vice Trésorier : Alexy DUMOULIN (à l'unanimité)
Secrétaire : Jeanne MILLUY (à l'unanimité)
Vice Secrétaire : Ludivine GUERIN (à l'unanimité)

Membres : Marinette CAILLE, Fanny CHARLE, Samuel NORIGEON, Clément DAVISSEAU, Christopher ARDOUIN, Aurélie-Marie DAVID, Valentin LIOT (à l'unanimité)

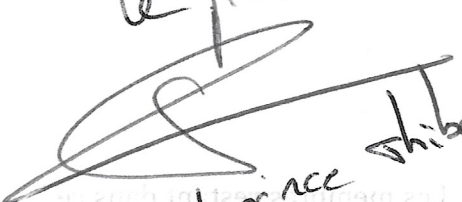
4 - Questions diverses

Les questions diverses commencent par un retour sur le mail envoyé par Thibault sur la cérémonie du 11 novembre qui rappelait que le port de la casquette était obligatoire lors des cérémonies et qu'un maximum de JSP devait être présent. Ce mail a fait naître un quiproquo par les parents, c'est pourquoi une discussion a eu lieu afin d'éclaircir ce sujet. La conclusion de cette discussion est qu'il y a le plus souvent les mêmes parents et les mêmes jeunes sur ce genre d'évènement (cérémonies, marchés,...). Il a été également dit qu'il y a un manque de communication au sein de cette association. Une proposition de réunion d'informations ou d'un pot de rentrée a été faite afin d'avoir toutes les informations sur la section, sur son fonctionnement mais aussi pour permettre aux parents de se rencontrer et d'apprendre à se connaître.

En ce qui concerne le planning des cours en janvier 2024, il n'est pas encore posté pour différentes raisons mais il le sera prochainement.

Pour rappel : il n'y a pas encore de dates fixées pour la formation EqPS des 3^{ème} année.

La séance est levée à 20h30.

le président le 9/01/24

CAP Lepince Thibault

MILLUY Jeanne, Secrétaire

Compte-rendu réunion Association JSP Les Pertuis

20/02/2023

Voici le compte-rendu de la réunion de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers Les Pertuis du lundi 20 février 2023 à 18h00 au CS de Chaillé-les-Marais.

Présents : Christopher Ardouin, Jonathan Ayrault, Thibault Leprince, Clément Davisseau, Samuel Norigeon, Jeanne Milluy, parent de Jade Benjamin, parent de Ilan Liger, parent de Chloé David, parent de Lola Charlé, parent de Noam Morin.

Thibault Leprince (en qualité de Président), ouvre la séance en énonçant les thèmes à l'ordre du jour : le Brevet National des JSP, les retours sur le nouveau parcours de formation, l'évaluation des JSP, les retours et remarques sur ce milieu d'année et les points positifs et négatifs.

I) BNJSP

Le BNJSP se déroulera le 13 mai 2023, le lieu est encore à définir. Au programme : des épreuves sportives telles que le « Cooper » (2km en 12min), des tractions (1 à 3 pour les filles et 3 à 5 pour les garçons), le 50m nage libre et le parcours sportif (qui sera non noté car il sert de barème pour les prochaines années) pour les notes de sport, il faudra minimum 3 A et 1 B pour valider cet agrès. Pour le parcours sportif, les JSP pourront s'entraîner sur celui du CS de Chaillé-les-Marais. La dernière épreuve du BNJSP sera les manœuvres Opérations Diverses avec du bâchage, des manœuvres d'épuisement,...

Il n'y aura plus de manœuvres INCendie ou Secours A Personne car ces agrès sont validés en formation.

II) Retours sur le nouveau parcours de formation

Avec le nouveau parcours, le Président nous explique qu'il y aura moins de manœuvres INC car il faut désormais inclure l'ARI, le LSPCC et le SAP dans la formation des jeunes afin qu'ils soient préparés pour valider leurs formations qu'ils passeront en 4ème année. Aussi, le déroulement des cours dépend du nombre de formateurs disponibles.

Concernant le PSC1, il n'est pas obligatoire pour les JSP 3 et 4 car ils ont leur formation Prompt Secours qui est un niveau au-dessus du PSC1. Pour l'année prochaine, Samuel Norigeon propose de faire passer le PSC1 aux JSP 1 et 2 ainsi qu'à leurs parents. L'organisation est à réfléchir.

III) Évaluation des JSP

En avril 2023, un nouveau logiciel sera utilisé. C'est le pro-logiciel JSP-ACADEMY de chez « Fructiweb ». Il permettra : un meilleur suivi des jeunes, des séries de contrôles « officiels », de gérer les inscriptions, améliorer l'organisation des parents (notamment pour du covoiturage), gérer les dossiers individuels des jeunes et des formateurs, programmer un agenda, gérer la disponibilité des formateurs, évaluer les jeunes à chaque fin de séance afin de remplir automatiquement le livret individuel des jeunes. Chaque centre aura son propre logiciel.

Concernant les contrôles, une idée a été soumise lors de la réunion : faire faire plus de contrôles aux jeunes (un contrôle chaque samedi matin) car les notes de ces derniers sont trop insuffisantes.

IV) Retours et remarques sur ce milieu d'année

Il y a eu un échange avec les parents des JSP. Les jeunes ressentent des changements entre l'année dernière et cette année : l'allègement des cours et moins de travail personnel de leur part. Les parents des jeunes souhaitent s'impliquer pour que leurs enfants évoluent et se rendent compte que l'association n'est pas à prendre à la légère.

Concernant le secourisme (SAP) : pour réviser les gestes et conduites à tenir, il faudrait organiser des « manœuvres flash » de 15-20min à chaque début de cours. La formation PSC1 pour les JSP 1 & 2 ne l'ayant pas (et leurs parents) dure 7h et en fonction du nombre de stagiaires, il pourrait y avoir 2 sessions.

Pour la piscine : Thibault Leprince a reçu la convention pour emmener les JSP à la piscine afin qu'ils valident leur 50m. Les conditions pour y aller seraient d'avoir un maître-nageur disponible pour évaluer les jeunes ainsi qu'un SP en possession du BNSSA à jour. A voir pour emmener les jeunes sur différents créneaux un mercredi ou un samedi en fonction des horaires d'ouverture de la piscine et de la disponibilité de nos SP.

V) Recrutement pour l'année prochaine

C'est un sujet à revoir avec les formateurs des JSP. Pour l'instant, Thibault a reçu 4 candidatures pour être JSP. Un échange a eu lieu concernant les sélections des jeunes et un possible nombre limite à ne pas dépasser. La décision a été prise : il faut laisser sa chance à tout le monde, il n'y aura pas de tests de sélection à l'entrée. Cependant, les formateurs seront plus exigeants en première année.

VI) Points positifs et négatifs

Les absences des jeunes ont été le premier point abordé. En effet, depuis septembre, trop d'absences sans raisons ont été recensées. Il faudra désormais les certificats médicaux lors d'une absence pour raisons médicales (nécessaires notamment pour le sport et les manœuvres). S'en est suivie une discussion concernant les difficultés rencontrées dans la section impliquant les formateurs et les JSP. L'affaire est réglée. La discussion à Nalliers un samedi matin a été bénéfique pour les jeunes et leurs parents. Finalement, il a été conclu que les formateurs et les JSP doivent faire des efforts. Cela doit venir des deux côtés (plus de pédagogie de la part des formateurs et plus d'implication de la part des jeunes). Il faut également qu'il y ait un échange sur les ressentis des deux côtés car la parole de chacun est importante. Il y a une demande très forte de la part des parents pour s'investir dans le réussite et le bien-être de leurs enfants au sein de la section. Les formateurs proposent alors aux parents de venir discuter avec eux à la fin des cours le samedi matin. La proposition d'élire des délégués dans les JSP mais aussi les parents des JSP a été retenue. Les jeunes trouvent qu'il y a une bonne cohésion entre eux dans la section. Ils en ont satisfaits mais il ne faut pas oublier l'objectif qu'est d'obtenir leur BNJSP.

Ensuite, concernant les marchés d'été de Vouillé-les-Marais, deux dates ont été proposées à la section cette année (ce sera des vendredis comme l'année dernière). Les jeunes sont déçus de ne pas tous pouvoir assister aux marchés car il y a peu de dates. Cette année, les marchés d'été de Chaillé-les-Marais (les mardis) seront ouverts aux JSP. Il a été proposé aux parents, lors de cette réunion, d'organiser eux-mêmes des soirées et activités pour faire vivre l'association et s'y impliquer.

Pour finir, la journée départementale des JSP2023 se déroulera à Pouzauges. Les parents sont les bienvenus.

Fin de la séance : 20h15.

Le président
CAP Leprince Thibault

MILLUY Jeanne,
Secrétaire Bureau des JSP

Réunion du Bureau de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers Les Pertuis

Bonjour,

Voici le compte-rendu de la réunion du Bureau qui s'est déroulée le lundi 26 septembre 2022 à 19h au Centre de Secours de Chaillé-les-Marais.

MEMBRES PRÉSENTS (5) :

LEPRINCE Thibault (Président)
GRELAUD Hugo (Vice-Président)
MILLUY Jeanne (Secrétaire)
RAGUIDEAU Magali (Vice-Secrétaire)
DAVISSEAU Clément (Membre)

MEMBRE EXCUSÉ (1) :

GUILLAS David (Trésorier)

En ouverture de séance, le Président nous annonce que la Vice-Trésorière LEPRINCE Lucile est sortant du Bureau. Il annonce également que 7 recrues JSP sont arrivées en septembre.

I-A – Les Comptes

Le Président rend compte à l'assemblée des recettes et des dépenses depuis mai. Le solde total du compte s'élève aujourd'hui à 2459,56€. Il y a aussi un livret A à 8210,87€ et des parts sociales à 211,28€.

Les crédits :

- Cotisations des 9 mairies des secteurs de Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais et Nalliers qui varient de 50€ à 150€ (actuellement manque Chaillé et Mouzeuil)
- Les deux marchés d'été à Vouillé-les-Marais (vente de pâtisseries et crêpes) qui ont rapportés 288,74€ (152,90€ au premier marché).

Les débits :

- Le repas des JSP pendant les marchés d'été (sandwiches et boissons) → 24€ + 27€.
- Proxi 13,16€ et 20,70€ débités pour les fournitures du deuxième marché (confiture, sucre, pâte à tartiner) et pour les brioches servies aux pauses pendant les cours des JSP.
- Les polos pour les JSP et membres du Bureau qui coûtent 480€ pour 32 polos.
- Les écussons et les scratch qui reviennent à 257,80€ pour 50 soit 5,20€ l'unité (cadeaux aux référents).

I-B – Les polos et écussons

Discussion entre tous les membres par rapport aux polos et aux écussons.

Pour les polos : Nouveau logo de l'Union Départementale retravaillé par le Président pour le mettre sur le polo en rouge, sur le cœur.

Inscriptions en rouge dans le dos : « Jeunes Sapeurs-Pompiers LES PERTUIS » pour tous les polos (pas de différence SP/JSP).

Pour les écussons : 71x54mm pour la taille. Choix entre écussons brodés, tissés ou en pvc. Résultat : écussons tissés car le rendu est plus net et plus « propre » selon les membres (à voir selon le prototype que l'on va recevoir).

II – Année 2022-2023

- Une journée cohésion avec les JSP, référents et membres du Bureau en fin d'année JSP (juillet ?), journée complète avec pique-nique. Pour les activités, le Bureau a proposé *Indian Forest* (faire un devis pour 30 personnes) et un sport collectif sur la plage (exemple : volley-ball).

- Pour financer la journée : vente de pizzas (le Vice-Secrétaire voit avec la pizzeria de Nalliers) et de saucissons.

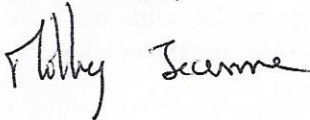
- Pour le recrutement des JSP : aller à la rencontre des jeunes dans les collèges (L'île d'Elle et Luçon) avec accord des chefs de centre et des directeurs (proposer aux centres de secours du secteur pour leur section respective). Ouvrir les casernes aux écoles primaires (CM1-CM2) des secteurs de Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais et Nalliers.

Quelques questions se sont posées suite à ces propositions : Comment allons-nous faire si beaucoup de jeunes veulent s'engager en même temps ? Y aura-t-il suffisamment de formateurs pour tous ces jeunes ? Le Bureau a cherché des solutions et a proposé des tests de sélections (avec du sport et un entretien individuel) pour garder les jeunes les plus motivés.

- Pour les cotisations des mairies : voir avec certaines si ils peuvent donner plus que les années précédentes en allant à leurs rencontres avec des idées et des projets fixes et clairs.

Fin de séance à 21h05.

La Secrétaire,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Thibault Scanne'.

Le Président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'CAP Leprince Thibault'.

Procès-Verbal de l'assemblée générale du samedi 28 mai 2022

Association des jeunes sapeurs-pompiers « Les Pertuis »

Centre de secours
Rue des venelles
85450 Chaillé les Marais

Bonjour à tous,

Voici le compte-rendu de l'Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui s'est tenu au CS de Chaillé-les-Marais ce samedi 28 mai 2022 à 10h00.

Les présents (15) :

GUILLAS David (SP Chaillé)
NORIGEON Samuel (SP Chaillé)
LEPRINCE Lucile (SP Chaillé)
MOCQUILLON Clara (JSP4)
DECROON Titouan (JSP4)
TROCNET Elouann (JSP4)
LEPRINCE Thibault (SP Chaillé)
DECROON Karen (Parent JSP)
TROCNET Christel (Parent JSP)
RAGUIDEAU Magali (Parent JSP)
MILLUY Jeanne (SP Chaillé)
GRELAUD Hugo (SP Chaillé)
AYRAULT Jonathan (SP Nalliers)
DAVISSEAU Clément (SP Champagné)
ESNARD Jonathan (SP Champagné)

Les excusés (7) :

DESCHAMPS Julie (SP Chaillé)
PARPETTE Valentin (SP Chaillé)
BESSEAU Frédéric (SP Chaillé)
LE DANNOIS Axel (SP Chaillé)
ARDOUIN Christopher (SP Nalliers)
MILLUY Raphaël (Ex-Trésorier)
MORIN Aurélie (Parent JSP)

La séance est ouverte sous la présidence de l'adjudant-chef NORIGEON Samuel, qui prend la parole. Ce dernier a aussi laissé la parole à l'adjudant-chef GUILLAS David pendant cette Assemblée Générale.

I - Les Statuts (Procès Verbal)

Les Statuts de 2015 ont été révisés et proposés avec les changements cités ce 28/05/2022.

L'adjudant-chef NORIGEON Samuel demande l'approbation des Statuts.

Les membres de l'Assemblée Générale votent pour les Statuts à l'unanimité.

II - Le règlement intérieur des JSP

L'adjudant-chef NORIGEON Samuel demande l'approbation du règlement intérieur des JSP.

Les membres de l'Assemblée Générale votent pour le règlement intérieur des JSP à l'unanimité.

III - Rapports d'activités 2020

L'adjudant-chef GUILLAS David demande l'approbation des rapports d'activités 2020.

Les membres de l'Assemblée Générale approuvent les rapports d'activités 2020 à l'unanimité.

IV - Rapports d'activités 2021

L'adjudant-chef GUILLAS David demande l'approbation des rapports d'activités 2021.

Les membres de l'Assemblée Générale approuvent les rapports d'activités 2021 à l'unanimité.

V – Rapports financiers 2021

L'adjudant-chef GUILLAS David demande l'approbation des rapports financiers 2021.

Les membres de l'Assemblée Générale approuvent les rapports financiers 2021 à l'unanimité.

Par la suite, l'Assemblée présente a procédé à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration. Les élus sont :

DAVISSEAU Clément
LEPRINCE Thibault
LEPRINCE Lucile
GUILLAS David
GRELAUD Hugo
MILLUY Jeanne
RAGUIDEAU Magali

Les élus annoncent ensuite leur fonction au sein du Bureau :

Président : LEPRINCE Thibault (à l'unanimité)
Vice-Président : GRELAUD Hugo (à l'unanimité)
Trésorier : LEPRINCE Lucile (à l'unanimité)
Vice-Trésorier : GUILLAS David (à l'unanimité)
Secrétaire : MILLUY Jeanne (à l'unanimité)
Vice-Secrétaire : RAGUIDEAU Magali (à l'unanimité)
Membre : DAVISSEAU Clément (à l'unanimité)

La séance est levée à 11h15.

La Secrétaire

Mme MILLUY Jeanne
Secrétaire, le 28/05/22



Le Président

M. Leprince Thibault
Président, le 28/05/22

